

Direction clinique
du nouveau complexe hospitalier

Réunion du Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier

tenue le 7 mars 2017, de 18 h 30 à 20 h 30

à la salle P-0140 de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus

Membres présents :

M. Alain Couillard
M. Jean-François Darche
M^{me} Chantal Douville
M^{me} Chantal Dugas
M. Richard Fournier
M. Luc Gagnon
M^{me} Christiane Gamache
M^{me} Geneviève Hamelin
M^{me} Anne-Sophie Larochelle
M^{me} Sophie Nantel
M. Georges-Michel Parent
M. Patrick Pépin
M^{me} Fabienne Racine
M. Robert Topping
M^{me} Sonia Tremblay
M. Martial Van Neste

M. Pascal Jobin

Membres absents :

M^{me} Renée Désormeaux
M. André Drolet (remplacé
par M^{me} Sophie Nantel)
Sr Huguette Michaud
M. Alain O'Neil
M^{me} Suzanne Verreault

Observateurs :

Mme Geneviève Dupuis
M. Nicolas Murgia

La réunion débute à 18 h 35. Richard Fournier préside la séance et Fabienne Racine fait fonction de secrétaire.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation des nouveaux membres du comité
3. Adoption du compte rendu du 29 novembre 2016
4. Adoption du calendrier de rencontres 2017
5. Avancement des travaux et aperçu du déroulement du chantier
6. Études de transport et stationnement
7. Divers

8. Prochaine rencontre

L'ordre du jour proposé est accepté à l'unanimité.

2. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU COMITÉ

Tour de table. En suivi des suggestions de la dernière rencontre, de nouveaux membres ont été recrutés : Mme Christiane Gamache, M. Georges-Michel Parent, M. Alain O'Neil et M. Patrick Pépin. M^{me} Dugas en lieu et place de M. Robitaille.

3. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 29 NOVEMBRE 2016

Corrections apportées au compte rendu :

Point 5, Fonctionnement

À la suggestion de M. Jean-François Darche, des précisions sont apportées à la phrase *Un canal de communication public est convenu entre les membres*. Afin de garder une cohérence dans le message, il a été convenu entre les membres qu'une personne soit désignée pour assurer le canal de communication public, entre autres, pour les médias. M^{me} Geneviève Dupuis, directrice adjointe communications et responsable des relations médias, assumera cette fonction. Aussi, il est convenu que tout document rendu public au nom du comité, par exemple communiqué de presse, soit adopté par le comité ou soumis par courriel pour une ronde de commentaires par les membres, avant sa diffusion.

Le compte rendu proposé est accepté à l'unanimité avec les corrections apportées. Il sera rendu public sur le site Internet du CHU de Québec.

4. ADOPTION DU CALENDRIER DE RENCONTRES 2017

Le calendrier de rencontres a été soumis aux membres du comité, mais certaines dates sont en conflit avec des réunions du conseil de quartier et il doit être modifié. Les dates modifiées des réunions sont les 21 juin, 19 septembre et 13 décembre.

Le calendrier modifié est accepté et sera rendu public.

5. AVANCEMENT DES TRAVAUX ET APERÇU DU DÉROULEMENT DU CHANTIER

M^{me} Anne-Sophie Larochelle, M. Luc Gagnon et M. Robert Topping sont invités à présenter l'avancement des travaux du projet et le déroulement du chantier.

M. Gagnon rappelle les grandes phases du projet et le processus d'acceptation de la part du ministère de la Santé et des Services sociaux. À partir du mois de mai, s'il y a approbation, la première phase des travaux débutera.

M^{me} Larochelle présente la chronologie de la mise en œuvre des travaux préparatoires de mai 2017 à mars 2018 :

- Construction des stationnements temporaires,
- Démolition des bâtiments du CPE et du Centre de jour,
- Construction de bassins de rétention devant le pavillon Notre-Dame (rue de Vitré),
- Installation de murs de soutènement temporaires avant excavation,
- Excavation pendant l'été, bétonnage,
- Construction de la centrale d'énergie et du bâtiment des génératrices,
- Installation de pieux de fondation - des tests auront lieu à la fin de mars,
- Démolition du bâtiment de Partagec, chaufferie actuelle et bâtiment de l'atelier,
- Stationnement de surface.

M^{me} Larochelle présente des images sur la volumétrie des bâtiments des phases 1 et 2.

Questionnement/préoccupation :

- **Protection des arbres** : fait partie des préoccupations; 2 arbres situés sur les entrées seront sacrifiés. M^{me} Geneviève Hamelin explique les mesures prises par la Ville de Québec concernant l'agrile du frêne pour l'identification des arbres, leur remplacement. Concernant la quantité d'arbres illustrée sur les plans, elle indique les intentions de verdissement (**prévention des îlots de chaleur**) mais le choix et le nombre restent à préciser.
- **Heures des travaux d'enfoncement de pieux** : les heures permises seront respectées. En cas contraire, des avis seront transmis au voisinage. Des préoccupations sont soulevées pour le bruit, les vibrations, les heures, les fissures dans les résidences... Les tests permettront de vérifier la dispersion des ondes, de mesurer la vibration dans certains endroits, dont les résidences et l'hôpital.
- **Piste cyclable et signalisation** : la piste sera déviée temporairement durant les travaux pour une question de sécurité mais passera au même endroit au final. La signalisation est prévue.
- **Conception de l'hôpital, entrées et sorties, circulation** : la concentration des spécialités (ambulatoire, soins critiques, oncologie...) amènera les patients dans un secteur précis de soin avec des entrées dédiées, ce qui répartira la circulation. Les entrées sont concentrées sur Henri-Bourassa.

6. ÉTUDES DE TRANSPORT ET STATIONNEMENT

M^{me} Anne-Sophie Larochelle présente des éléments d'une étude sur la circulation déjà effectuée afin de simuler les conditions futures de circulation. Cette étude est en cours de mise à jour et sera disponible en juin 2017.

M^{me} Geneviève Dupuis explique les résultats d'un sondage fait auprès du personnel auquel plus de 1 000 personnes ont répondu. Elle présente les différentes entrées du nouveau complexe hospitalier et de leur impact sur la circulation ainsi que sur les entrées de logistique (transports des marchandises).

M^{me} Dupuis présente aux membres des scénarios de stationnements temporaires, en processus d'acceptation par la Ville de Québec. Un premier stationnement serait situé entre la 24^e Rue et la 26^e Rue et un deuxième à l'angle d'Henri-Bourassa et de la 41^e Rue. Au final, 2 600 cases de stationnement sont prévues, incluant des espaces en souterrain. Elle présente aux participants

les plans de ces stationnements. Ce projet fait l'objet d'une demande de modification au règlement de zonage en cours présentement. M^{me} Tremblay explique le règlement pour l'ensemble du projet NCH. M^{me} Hamelin spécifie que les autorisations temporaires sont valides pour 5 ans.

Questionnement/Préoccupation :

- **Favoriser le transport actif et collectif, axes cyclables, tracés sur le site pour ne pas se batailler avec les autos, axes piétonniers et déplacements des piétons** : un comité travaille sur un plan de mobilité et accès au site incluant le développement des modes de transport alternatifs vers le site. Aussi, la vision du NCH s'appuie sur le souhait de développer un établissement à l'échelle humaine, accueillant, réconfortant, près de la nature.
- **Précision sur la circulation** : tous les types de circulation sont évalués dans l'étude en cours.
- **Types de livraison prévus au centre de recherche? Plan B en cas de débordement** : transport de bécards, stérilisation, etc. Les grandes livraisons vont se faire au sous-sol.
- **Point d'information** : la Ville de Québec et la sécurité civile ont besoin de l'accès rue de Vitré.
- **Précision sur le nombre actuel de places de stationnement** : 1 700 places.
- **Évolution concernant le stationnement étagé envisagé** : toutes les options sont regardées pour définir la meilleure solution possible. Cette composante fait partie de la phase 2.
- **Adéquation des espaces de stationnement disponibles** : aucun déficit, des espaces sont conservés, la clientèle n'est pas touchée par les stationnements temporaires.
- **Prise en compte des autres projets autour** : les autres projets sont pris en compte dans les études de circulation et l'étude est partagée avec la Ville de Québec.
- **Information sur une éventuelle table de concertation pour tous les projets planifiés dans le secteur** : les informations proviennent du Bureau des transports de la Ville de Québec. Dorénavant, dans les appels d'offres, le chemin, devant être emprunté par les contractants y est préétabli.
- **Distance de marche pour le personnel utilisant les stationnements temporaires** : les employés seront véhiculés du stationnement de la 41^e Rue vers l'HEJ, de 5 h 30 à 19 h 30. La solution est en évaluation.
- **Nombre de travailleurs sur le chantier** : 100 travailleurs cet été, 200 à 300 l'an prochain.
- **Flux de piétons, transport en commun** : feront partie des recommandations du consultant dans l'étude de circulation. En contact avec le Bureau de projet SRB.
- **Trajet piétonnier sur la 41^e Rue** : pas d'aménagement prévu, déjà un passage *naturel*. Suggestion de développer un tracé pour les piétons (raccourcis) pour réduire la distance. Suggestion prise en note.
- **Refoulement à la sortie de la 41^e Rue, feu de circulation déjà problématique** : le feu de circulation sera reprogrammé lorsque le stationnement sera en fonction. En complément d'information : ce secteur-là est en analyse par la Ville et il faudra revoir la configuration de la sortie.
- **Éclairage sur les stationnements** : prévu et orienté vers le sol et non vers les résidences.
- **Gestion de la poussière** : prise en compte dans les stationnements temporaires.
- **Précision sur les utilisateurs des stationnements temporaires** : visent les travailleurs de jour.
- **Acquisition des terrains appartenant à Hydro Québec** : les terrains sont loués pour les stationnements temporaires. L'acquisition est prévue uniquement pour de la bande sur le site de l'HEJ.

- **Info sur le stationnement en rue** : des relevés de plaques ont été effectués sur les véhicules stationnés dans les rues avoisinantes à l'HEJ afin de connaître le profil des utilisateurs. L'étude sera déposée en mai et présentée au conseil de quartier.
- **Stratégie sur le financement et l'encouragement des employés à d'autres transports** : mise en place d'un comité de mobilité et accès au site. Les travaux sont en cours et pourront être présentés ultérieurement.
- **Prendre action dès maintenant afin d'implanter le changement** : commentaire d'un participant à l'effet que Limoilou représente le cœur du développement durable, et est un secteur propice pour le changement. Le projet a débuté par des études urbaines et cela fait partie des principes directeurs du projet.
- Demande exprimée de recevoir copie de la présentation.

7. DIVERS

Propositions de thématiques ou de présentations pour la prochaine rencontre :

- Étude circulation
- Avancement des travaux et aperçu du déroulement du chantier
- Bruits que génèrera le nouveau centre hospitalier

En lien avec l'avancement des travaux, présenter la stratégie qui sera mise en place pour contrer la poussière en diminuer les impacts, rassurer les citoyens et les informer des mesures qu'on va prendre.

8. PROCHAIN RENCONTRE

- Prochaine rencontre : 21 juin 2017, à 18 h 30.
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 38.

Compte rendu rédigé par Louise Vézina

FR/lv – 2017-03-28